CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E139707** **VALABLE JUSQU'AU** **01/10/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2003

Raison sociale : ENTREPRISE DURAND

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 13 820

443 ZONE ARTISANALE LA CROIZETTE
38930 CLELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 450 964 606

Siret : 450 964 606 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 07566

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU67998

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU67998

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 76 34 41 00 **Fax :**

Portable : 06 40 12 07 47

Responsabilité légale :
JCMD HOLDING (982 031 239) / DURAND MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / DURAND JEAN-CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : www.durand-charpentier-trieves.fr

E-mail : administratif@durand-charpente.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 890 864 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E139707** **VALABLE JUSQU'AU** **01/10/2027**

ÉDITÉ LE **07/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2024
Capital : 13 820

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 450 964 606

Siret : **450 964 606 00021**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 07566
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU67998
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU67998
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE DURAND**

443 ZONE ARTISANALE LA CROIZETTE
38930 CLELLES

Téléphone : 04 76 34 41 00 **Fax :**
Portable : 06 40 12 07 47

Site Internet : www.durand-charpentier-trieves.fr
E-mail : administratif@durand-charpente.fr

Responsabilité légale :
JCMD HOLDING (982 031 239) / DURAND MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / DURAND JEAN-CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Menuisier)	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/10/2025
o Fenêtres de toit	02/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	02/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/10/2025
o Isolation des combles perdus	02/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.